



Fédération Congolaise de Football Association
FE.CO.F.A.
LIGUE NATIONALE DE FOOTBALL
LINAFOOT



Kinshasa, 10 MAI 2017

N/Réf. : LNF/SN/KLJ/ 434 /2017

Transmis copie pour information à :

- Monsieur le Directeur Chef de Service des Activités Physiques et Sportives ;
- Monsieur le Président de la Fédération Congolaise de Football Association « FECOFA » ;
- Messieurs les Présidents des Ligues Provinciales de Football ;
- Messieurs les Présidents des Clubs participant au Championnat National Division I ;

(Tous) à vos sièges respectifs.

Objet : Notification décisions

Aux Messieurs les Présidents Sportifs du :

- FC Renaissance du Congo ;
- Daring Club Motema Pembe « DCMP ».

(Tous) à Kinshasa

Messieurs les Présidents,

Le comité de Gestion de la Ligue Nationale de Football « LINAFOOT » s'est réuni ce mardi 09/05/2017 à son siège, en vue d'examiner les rapports des officiels et les propositions faites par la commission de Discipline et de la Compétition « C.D.C » en rapport avec les incidents du match n°28 entre Daring Club Motema Pembe et FC Renaissance du Congo initialement prévu le lundi 08/05/2017, au Stade des Martyrs et a pris les décisions suivantes :

I. FC RENAISSANCE

- perte de ce match par forfait soit 3-0 en faveur du DCMP cfr art 80, 31 du CDF pour avoir intentionnellement enlevé les drapeaux de coin obligatoires au marquage du terrain. (cfr Lqi 1 et 17 point 8) du Règlement de la FIFA ;
- paiement d'une amende de 7.500 \$;
- réparation des préjudices causés ;
- en cas de récidive, le club sera exclu de la compétition et relégué à la Division inférieure.

II. Officiels et joueur

Sont convoqués par le comité de gestion de la LINAFOOT :

- Les intendants de deux équipes ;
- Le joueur KAZADI KASENGU.

Le Secrétaire National

KONDE LWAMBA José



Le Président

Jeef KAPONDO KANTANGA